

Accord-cadre de travaux n°PA.21.07

**REFONTE ET EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION URBAINE—
LOT N°2 : « EQUIPEMENTS »**

AVENANT N°1

A – RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACCORD-CADRE

Maître d'Ouvrage :

Mairie de Vendargues

Hôtel de Ville – Place de la Mairie

34740 VENDARGUES

Entreprise titulaire de l'accord-cadre :

INEO INFRACOM

ZI Les Estroublans

24 boulevard de l'Europe – BP 62

13742 VITROLLES CEDEX

Objet de l'accord-cadre :

Refonte et extension du système de vidéoprotection urbaine - Lot n°2 « Equipements »

Date de l'accord-cadre :

22 décembre 2021

Montant initial de l'accord-cadre:

Sans minimum et avec pour maximum 375 000 € HT pour la durée totale de l'accord-cadre, soit 4 ans

B – OBJET DE L'AVENANT

Article 1^{er} :

Le dont la désignation est mentionnée au A, ci-avant, est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 2 :

Il convient d'ajouter au BPU un nouveau prix unitaire pour la maintenance et la garantie technique par année et par caméra supplémentaire, au-delà des 45 caméras initialement prévues et ayant fait l'objet d'une tarification globale et forfaitaire par année, comme suit :

Item CCTP	Services de maintenance et garantie technique	U	PU
7	Maintenance et garantie technique d'une caméra supplémentaire (au-delà de 45)	Année	176,00 €

L'article 10 « Rémunération » du contrat de maintenance conclu le 22 décembre 2021 est donc modifié et complété par un nouvel alinéa, à la suite du tableau récapitulatif des forfaits annuels, comme suit :

En cas d'adjonction de caméras, au-delà du nombre de caméras identifié pour le montant forfaitaire annuel pour la maintenance et la garantie technique, la redevance annuelle sera majorée de 176,00 € H.T. par caméra supplémentaire.

Article 3 :

Toutes clauses de l'accord-cadre initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

C – SIGNATURES

Fait à **Vitrolles**, le **01/02/2023**..... en deux exemplaires originaux.

L'entreprise titulaire du marché
INEO INFRACOM
(cachet et signature)


Yoann MANINETTI
Responsable d'Affaires Principales
Ineo Infracom

A **Vendargues**, le

Le Maître d'ouvrage
Mairie de Vendargues
Le Maire, Guy LAURET.
(cachet et signature)